

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/15-avril-1980-l-accident-secret-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > La Hague : secrets et mensonges d'une usine nucléaire française > **15 avril 1980 - l'accident, secret de polichinelle**

5 octobre 2011

15 avril 1980 - l'accident, secret de polichinelle

Avant de venir ici, nous avons fait un petit tour sur le net. [Sur un site antinucléaire](#), une phrase curieuse avait attiré notre attention. "*Un accident majeur a épargné l'Europe, uniquement par hasard [à La Hague en 1980 était-il précisé].*" Son auteur, un certain Paul-Louis, affirmait l'avoir appris d'ingénieurs d'Areva devenus loquaces au cours d'une soirée bretonne un peu trop arrosée au calva. Après enquête, nous avons pu reconstituer le récit de cet incident. Et découvrir qu'à l'époque tout a été mis en oeuvre - avec succès - pour en dissimuler la cause réelle.

15 avril 1980, 8 h 35. "*Tout d'un coup, toutes les lumières s'éteignent*, relate Marc*, ouvrier à l'usine à cette époque. *L'usine se retrouve plongée dans le noir et on voit en direct, juste en face de nous, le poste électrique qui commence à brûler.*" Branle-bas de combat. Le poste de moyenne tension s'enflamme et avec lui les générateurs de secours. Plus d'électricité sur l'ensemble de l'usine. C'est "*une petite panique*" et l'évacuation générale. Deux ans auparavant, lors d'une réunion du Comité d'hygiène et de sécurité (CHS), le directeur de l'usine avait reconnu qu'une situation de ce type correspondait à l'accident dit "de référence". Comprendre : le pire. _

Il faut absolument trouver des générateurs de secours. Première urgence : les produits de fission très radioactifs, conservés dans des cuves. Dans quatre heures, ils commenceront à bouillir. Sans électricité, on ne les mélange plus, on ne les refroidit plus et on n'évacue plus l'hydrogène qu'ils fabriquent. C'est le risque d'explosion, puis la dispersion d'éléments hautement radioactifs, comme à Kychtym en 1957, troisième plus importante catastrophe nucléaire de l'histoire dissimulée alors par l'URSS.

Coup de chance : appelé en catastrophe, l'arsenal des sous-marins nucléaires de Cherbourg a un générateur de secours qu'il fait acheminer en une heure chrono. Cela ne suffit pas. En urgence, une entreprise métallurgique de Caen est mise à contribution. Nous ne sommes pas en période de grand froid comme en connaît souvent la presqu'île du Cotentin. Les routes ne sont pas enneigées, les générateurs arrivent avant l'heure critique.

Deux ans plus tard, la Cogema rend un rapport interne. Le document signale quelques contaminations sans importance et précise modestement : "*Il a été impossible de trouver une explication complètement cohérente des causes de l'incendie.*" Par hasard, nous avons pu consulter

trois originaux différents de ce rapport et constater que dans chaque exemplaire, les deux mêmes pages, 19 et 20, sont manquantes. Des employés de l'usine, situés alors à différents échelons de la hiérarchie, ont accepté, sous couvert d'anonymat, de nous révéler ce qui n'a pas été écrit dans le rapport officiel de l'incident destiné à l'Etat et à ses inspecteurs de l'époque.

Le jour de l'incident, le transformateur principal était en réparation. Une fois la maintenance achevée, l'un des trois employés présents ne respecte pas la procédure de sécurité. Il rétablit le courant de l'extérieur (90 000 volts) alors que le disjoncteur n'est pas en place et que ne sont pas retirées les "pieuvres", ces gros câbles de cuivre qu'on relie à la terre quand des personnels travaillent dans l'installation. L'électricité est rétablie mais débite alors vers la terre, toujours plus, "*jusqu'à créer un jet de flammes*", mime un ingénieur avec ses mains, pour montrer un diamètre de la taille d'un CD. "*C'est un miracle que le type ne soit pas mort sur le coup.*" Tout brûle, l'usine ne maîtrise plus rien, c'est EDF qui coupe le courant vingt kilomètres en amont.

"A l'époque, c'était un secret de polichinelle dans l'usine mais rien n'a été inscrit dans le rapport d'incident. On a volontairement dissimulé une grosse connerie", s'étrangle encore un ancien employé très au fait de l'incident.

Selon lui, on ne voulait pas révéler "*l'obsolescence du poste électrique alimenté par des lignes haute tension montées sur des pylônes en bois, c'est pour dire...*" Mais pourquoi donc avoir couvert ainsi l'erreur d'un simple employé ? "*Mais, mon bon monsieur, s'exclame un autre ancien de La Hague, le fait que l'erreur d'un seul homme puisse foutre en l'air toute l'électricité, y compris de secours, d'une installation nucléaire n'est même pas envisageable. C'est toute la hiérarchie qui saute instantanément ! L'erreur humaine n'est donc jamais apparue clairement dans aucun document.*" En douce, certains responsables de l'incendie ont tout de même été mis en retraite anticipée ou blâmés. Un ancien haut cadre de l'usine suggère même que l'éviction du directeur, un an plus tard, n'est pas tout à fait étrangère à cette histoire.

"*C'est fou. Ça, c'est sûr que ce n'est pas dans les rapports de nos archives. C'est énorme.*" Dorothee Conte, inspectrice pour l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN), est étonnée par le mensonge de ce rapport officiel que nous lui révélons. Elle dirige l'un des deux services de l'ASN qui pilotent les inspections de La Hague. Théoriquement, la Cogema, l'exploitant de l'usine de La Hague, aurait dû informer l'ASN (ou plutôt son ancêtre de l'époque, le Service central de sûreté des installations nucléaires, SCSIN) de la gravité de l'erreur humaine qui a provoqué l'incendie. Car les retours d'expériences détaillés permettent à la sûreté nucléaire de tirer les enseignements qui évitent de répéter les incidents.

"En même temps, poursuit l'inspectrice, ce n'est pas si étonnant que cette dissimulation ait été possible. A l'époque, les inspecteurs n'étaient qu'une poignée, fondue dans un gros ministère pronucléaire. Ce qui dominait, alors, c'était le secret."

L'ASN nous assure que cet incident aurait été classé aujourd'hui "*au minimum*" au niveau 3 sur l'échelle internationale des événements nucléaires (l'Ines, qui compte sept niveaux et n'existait pas en 1980), soit "incident grave". Dernière marche avant l'accident nucléaire. Au bout du compte,

l'exploitant de l'usine a tiré tout seul les leçons de l'incident. Tout a été repensé. Les lignes électriques de l'alimentation principale et de secours ont été mieux séparées ; de petits générateurs électriques de secours ont été ajoutés sur chaque installation. Et on a renforcé la formation du personnel du nouveau service de distribution électrique (appelé DI/PE).

En 2010, un choix industriel vient mettre à mal une partie de cet effort. La direction de La Hague annonce la privatisation de tout le secteur DI/PE, "*l'externalisation, à la rigueur on peut dire la sous-traitance*", corrige Roland Jacquet, le directeur adjoint de l'usine. Les employés de La Hague distribuant l'énergie vont devoir former les employés de la société Dalkia destinés à les remplacer. Cette soixantaine d'hommes de la distribution électrique, formés sur les cendres de l'incident de 1980, sont considérés par beaucoup d'employés comme le premier rempart contre les incidents, "*le sang de l'usine*", métaphorisent certains.



"Quand le dimanche soir on a les mains dans le Pu (plutonium), raconte un ouvrier actuel de l'usine, un coup d'orage et toute l'usine est dans le black-out. Ça m'est déjà arrivé. Il n'y a pas que la lumière qui saute : il y a aussi la ventilation, les appareils qui contrôlent l'atmosphère et te disent si oui ou non tu peux respirer... Tout s'arrête. Toi, t'es dans le noir en scaphandre. Je peux te dire que là, ton sang quitte ton corps. Mais tu sais que, derrière, les mecs du DI/PE ils connaissent leur taf, et que dans les minutes qui viennent tu vas revoir apparaître les néons, les trucs vont se remettre en route, et ça n'a pas de prix, ça !"

Fait rare à La Hague, des ouvriers rédigent une pétition contre la privatisation. Elle recueille 1 500 signatures (sur 3 100 employés que compte le site, en plus de quelque 2 500 sous-traitants). Les syndicats FO et CGT ouvrent une procédure et [font condamner le 5 juillet dernier la direction de La Hague](#) devant le tribunal de grande instance de Paris. Prouvés par deux expertises différentes, "*les risques psychosociaux*" d'un tel changement sur une grande partie du personnel ont été jugés trop importants. La direction, qui fait appel, ne veut pas commenter une affaire en cours.

Comme le disait à la fin des années 90 Jean Syrota, pdg de la Cogema de 1988 à 1999, "*le temps des pionniers est révolu ; le temps des gestionnaires est arrivé*". Symboliquement, en novembre 2010, quand Jean-Louis Borloo quitte le ministère de l'Ecologie, les compétences nucléaires de son ministère sont transférées vers Bercy, qui assure désormais l'ensemble de la tutelle. Pour diminuer les charges, pour économiser encore, Areva privatise. Cela entraînera-t-il un moindre savoir-faire ? Le 2 août, des inspecteurs de l'ASN se sont offert une visite inopinée sur un chantier de l'usine de La

Hague. Leur rapport d'inspection critique "*la surveillance insuffisante de la part d'Areva (...) vis-à-vis du groupement momentané d'entreprises à qui le chantier a été confié*".

Un chantier portant sur la réparation d'une colonne de dégazage. Ce qu'un actuel ouvrier de l'usine nous traduit, en son langage de vieux de la vieille : "*Avant, en sûreté à l'usine, on faisait ceinture et bretelles. Maintenant, on ne fait plus que ceinture.*"

Geoffrey Le Guilcher (texte et photos)

*le prénom a été modifié